

Conférence nationale 11 & 12 septembre 2018



Isabelle GUILLAUMET,
secrétaire permanente

Deux objectifs majeurs pour cette conférence :

- **S'inscrire dans la continuité des dernières conférences nationales associées au congrès de Colmar : optimisation des échanges sur le plan national/travaux en commissions (pédagogie, métier, vie syndicale, carrière).**
- **Préparer la conférence de presse nationale du jeudi 13 septembre 2018.**

Un contexte national...

La situation française montre aujourd'hui une période un peu délicate pour le gouvernement si l'on croise quelques données :

- Affaires Benalla,
- Démissions « surprise » de ministres,
- Quiproquos gouvernementaux liés au prélèvement à la source,
- Mesures politiques assez difficiles à faire passer
- Croissance économique en baisse, contraire aux prévisions,

Le tout sur fond de crise européenne. Tout cela contribue à un contexte extrêmement sensible sur lequel le leadership de M. Macron s'avère incontestablement interrogé. Face à ces données, très peu d'alternatives politiques crédibles se présentent à ce jour.

Au sein de l'Éducation nationale...

En ce qui nous concerne, M. Blanquer surfe sur une vague de popularité et semble bien s'en sortir ! Tous les chiffres lui sont favorables.

S'il s'avère être apprécié voire laissé tranquille par les mouvements politiques, chez les personnels de direction, il en va autrement.

Effectivement, face au cumul de chantiers mis en œuvre, les réactions sont de plus en plus nombreuses, beaucoup d'entre nous craignant un risque de « trop plein » dans les mises en application : réforme du lycée, réforme territoriale de l'Éducation nationale, généralisation des évaluations (tests de positionnement en seconde), réforme des lycées professionnels, réorganisation de l'orientation (54 heures en seconde), évaluation des EPLE... sans oublier bien sûr, le téléphone portable !

Cet état de faits contribue à instaurer une tension autour du dialogue social au sein même de l'Éducation nationale.

Quelle place du SNPDEN dans ce contexte ?

Un syndicat reconnu...

Le SNPDEN est depuis longtemps un syndicat considéré, consulté et entendu... conséquences indéniables de nos réflexions et positionnements, construits comme élaborés avec un temps d'avance. Soucieux de l'évolution de notre système éducatif, s'appropriant les sujets d'actualité fait effectivement partie de notre ADN.

Il n'en reste pas moins, qu'au regard des actions mises en œuvre pour cette rentrée, notre vigilance ne peut être que maintenue.

Le bilan de rentrée...

Pour ne citer que quelques exemples extraits des résultats de l'enquête expresse à laquelle un quart des EPLE a participé, sur les conditions de rentrée : 83 % des personnels de direction estiment ne pas avoir suffisamment d'éléments sur la réforme du LP et 71 % sur le lycée ; 62 % ne se sentent pas suffisamment informés sur la RGPD ; 28 % n'ont pas la totalité de leurs personnels affectés à la rentrée ; 63 % n'ont pas modifié l'organisation de l'AP en seconde ; 40 % ont des bacheliers sans solution dans *Parcoursup* ; 51 % ne modifieront pas leur RI lié à la loi sur le téléphone portable et 60 % estiment que la rentrée s'est passée comme d'habitude...

Ces faits, liés à une abondance d'éléments associés à un manque de communication, montrent combien notre positionnement doit être réfléchi.

Pour autant, notre vigilance accrue nous permettra de gérer au mieux au sein de nos éta-

blissements les consignes institutionnelles (à défaut de directives parfois) ainsi que d'appréhender de façon plus globale la question des cohérences et ce particulièrement sur le Bac-3/Bac+3 parce que, au final, nous sommes les premiers concernés par leurs mises en forme.

La période électorale...

En terme de positionnement syndical, nous nous trouvons actuellement dans un contexte où la surenchère permanente d'un syndicat à l'encontre d'un autre est une réalité.

Il faut en cela, éviter un type de vote d'émotions. Il n'apparaît donc pas d'autre alternative que de voter massivement pour le SNPDEN si l'on veut éviter ces nouveaux paradigmes.

Une nouvelle « carte » territoriale...

Au 1^{er} janvier 2020, 13 académies/13 rectorats s'imposeront officiellement sur notre territoire. Nous devons donc être très attentifs tout en se demandant quel impact cela aura sur notre calendrier et notre action syndicale.

Nous devons collectivement réfléchir à la manière d'adapter notre gouvernance syndicale à ce nouveau paysage, afin de rester les interlocuteurs incontournables que nous sommes aujourd'hui. Le congrès de Colmar nous a proposé des modalités transitoires, ce qui s'avère être une bonne chose pour 2022.

Pour conclure...

De par sa configuration, cette conférence nationale nous a montré une fois de plus sa richesse. Reste à nous, quoiqu'il arrive, de la maintenir sous cette forme où alternances, travail et mises en commun, en assureront les fondements liés à l'expression de chacun.

Les réformes souhaitées par notre gouvernement ainsi que leur rythme de mise en œuvre montrent l'importance aujourd'hui, pour le SNPDEN, de se positionner de façon plus nette encore. Bien que nous soyons entendus et que nos contributions soient prises en considération, nous devons être capables de faire la part des choses et surtout, de rester lucides. Notre impatience, notre mécontentement doivent être entendus.

Restent les élections à venir. Il est possible que nous vivions un dernier vote de la représentativité par des CAPA, CAPN élaborées sous cette forme, « butes témoins » où la place du SNPDEN était clairement marquée.

Le SNPDEN, à tous les échelons de sa représentativité, est en ordre de marche pour gagner et faire gagner la profession. □

Conférence de presse 13 septembre 2018

Notre conférence de presse s'est déroulée en présence de plus de 15 journalistes. Programmée le lendemain de la conférence nationale, tout comme en léger décalage avec la rentrée scolaire, elle a permis sur deux éléments majeurs :

- **les données extraites de l'enquête de rentrée diffusée aux établissements (du 29 août au 10 septembre) et pour laquelle 1988 réponses ont été apportées, représentant en cela, 25 % des EPLE ;**
- **le climat de rentrée décrit par les secrétaires académiques et nationaux en CN.**

Les nombreuses initiatives lancées par notre ministre de l'Éducation nationale en cette période de rentrée nous inscrivent dans une posture particulière, faisant que de notre partition, s'extrait un double tempo :

- « Lento » : trop peu d'informations nous sont effectivement communiquées pour mettre en place les réformes demandées, dans un calendrier contraint.
- « Presto » : un nombre important de réformes doivent être appliquées en un temps record.

Aurons-nous donc les éléments, les moyens et la capacité de/ pour faire tout ce qui nous est demandé ?

NOMINATION DES PERSONNELS

Si 45 % des EPLE déclarent avoir tous leurs personnels,

27 % précisent en manquer tout en sachant que des réponses devaient être apportées rapidement, laissant de fait, 28 % des EPLE en situation de manque et sans réponse institutionnelle. En comparaison avec les années passées, les chiffres montrent que cette rentrée s'inscrit dans une continuité, ce qui en soi, interroge. Effectivement, le caractère habituel des conditions de rentrée montre finalement qu'il n'y a pas de véritables progrès. Se pose alors, cette question de fond, liée à notre posture : ne serions-nous pas en train de nous habituer ?

Collège...

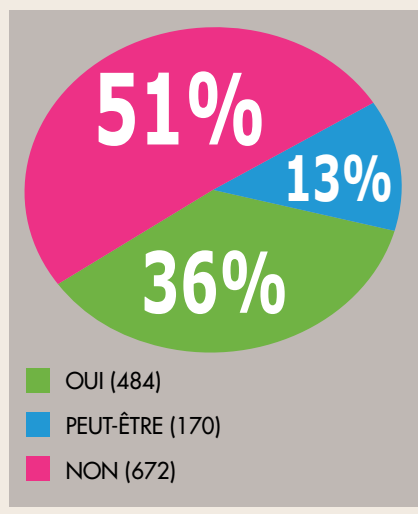
Téléphone portable

La moitié des collègues n'envoient pas de modifications de leur règlement intérieur. Si l'on

ajoute les 13 % de « peut-être », on se situe alors à 64 %.

Ces résultats mettent en exergue la non nécessité pour beaucoup d'établissements, de faire évoluer leur règlement intérieur si ce n'est pour intégrer la référence à la loi (article L. 511.5 du code de l'Éducation) voire encore, de rajouter - si besoin - ce qui se rapporte à la confiscation, et la remise, du téléphone qui dispose désormais d'une base légale plus solide.

TÉLÉPHONES PORTABLES - ENVISAGES TU LA MODIFICATION DU RI ?



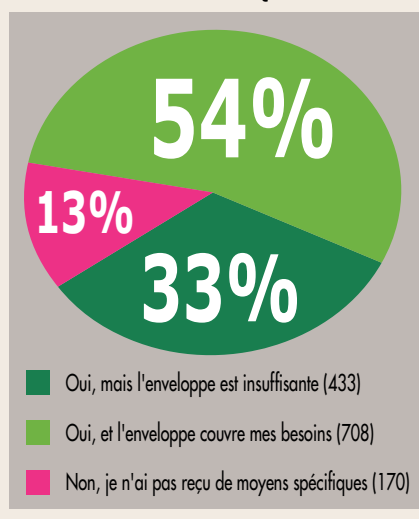
S'impose alors de réunir la commission permanente puis le conseil d'administration... faisant qu'en cette rentrée 2018, et en lien avec les procédures administratives incombant à ces instances (dé-

lais de convocation...), aucune confiscation de téléphone portable, ne s'avère être possible!

Devoirs faits

Face à cette politique nationale volontariste, les résultats de l'enquête mettent en avant l'insuffisance de moyens cumulée à des pratiques territoriales inégales: pour 54 %, l'enveloppe allouée à l'établissement couvre les besoins alors que pour 1/3, elle reste insuffisante. 13 % soulignent l'inexistence de moyens.

DEVOIRS FAITS : AS-TU REÇU UNE ENVELOPPE SPÉCIFIQUE ?



Dans cette perspective, nul doute que certains personnels de direction seront confrontés à un retard dans la mise en œuvre du dispositif.

Collège/Lycée...

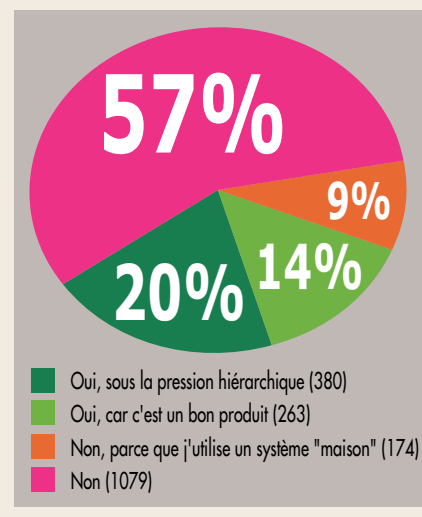
Les outils numériques

Chronophages en temps et en énergie, les applications numériques restent chaque année un sujet de crispation. Leur impact sur le quotidien des personnels de direction est réel, ne facilitant que très peu leurs tâches journalières.

La télé inscription

Plus d'un établissement sur deux a décidé en fin d'année scolaire dernière de

AS-TU UTILISÉ LA TÉLÉINSCRIPTION NATIONALE ?



ne pas utiliser cette application. 9 % ont opté pour un « système maison ». 20 % se sont vus contraints par les autorités académiques de la faire fonctionner.

Tests de positionnement (français/mathématiques) en seconde

En terme de faisabilité, la mise en œuvre de ces tests interpelle, notamment sur leurs mises en forme. Effectivement, comment cela va-t-il se construire - au quotidien - pour la plupart des lycées disposant de salles informatiques limitées à 16 places?

On ne peine pas à imaginer le nombre important d'heures de cours mobilisées voire encore de plages libres sollicitées dans l'emploi du temps des élèves.

L'expérience de l'an passé avec les évaluations de 6^e nous a montré des dysfonctionnements conséquents dans la mise en œuvre: équipements défectueux, installations inadéquates, etc.



Si cette problématique liée aux outils numériques de gestion nous préoccupait déjà en 2004 (cf. le « Livre blanc »), notre objectif s'avère aujourd'hui de convaincre notre administration qu'en terme de gestion d'établissement, ce sujet se révèle être un enjeu majeur.

Il nous appartient donc de construire notre « Livre noir » élaboré à partir de résultats d'enquêtes menées auprès des établissements...

Lycée...

Réforme du Lycée d'Enseignement Général et Technologique

29 % des personnels de direction estiment manquer d'informations quant à la mise en œuvre de la réforme du lycée.

Si les PowerPoint transmis aux EPLE pour cette rentrée posent un cadre général, il n'en reste pas moins que le manque d'éclairages quant au choix/mises en œuvre des spécialités reste un problème actuel, en termes de pilotage, face :

- aux familles, lors des réunions de rentrée,
- en bassin, lors des concertations,
- aux équipes pédagogiques, dans le cadre de la préparation de rentrée 2019.

À ce jour, il faut en revenir, pour les personnels de direction, aux principes essentiels ; deux entrées peuvent conduire leurs actions :

- celle de l'élève en premier, et dans le cadre de la cohérence Bac-3/Bac+3 : de quoi a-t-il besoin pour construire son parcours supérieur ?
- celle des personnels : je dispose de x professeurs ; au regard des choix proposés pour l'établissement, qu'en sera-t-il en termes de répercussions sur les postes des enseignants ?

Organisation de l'accompagnement personnalisé en seconde

63 % des personnels de direction, en lien avec la parution des textes cet été, répondent ne pas avoir modifié leur organisation, associés aux 37 % qui l'ont effectué. En faisant paraître le texte de réforme en juillet, le décalage avec le terrain est à nouveau soulevé.

Ce défaut de concordance s'observe également sur les 54 heures d'orienta-



tion en seconde. L'intervention des régions, connue vraisemblablement dans les mois à venir, permettra de traiter posément ce point, dans l'année, pour la rentrée prochaine.

Réforme du lycée professionnel

17 % des personnels estiment avoir suffisamment d'information.

Les programmes devraient être diffusés en mars 2019.

Post Bac...

Parcoursup

Comme l'a annoncé l'institution, un bilan sera organisé à partir du 21 septembre 2018, date de clôture de ce procédé d'affectation. Pour autant, sans « faire le travail à la place de », il semblait intéressant de porter un regard sur l'amont du dispositif, à savoir : reste-t-il encore des bacheliers sans solution dans Parcoursup ? Entre fin août et début septembre, les répondants n'étaient que de 23 % à n'avoir aucun problème d'affectation d'élèves contre 40 % à en avoir.

De cette première expérience, différentes questions s'imposent (devenir des élèves, performance de Parcoursup...) tout comme certaines demandes que le SNPDEN n'hésitera pas à formuler à qui de droit :

- la révision du calendrier,
- la simplification d'un nombre de dispositifs liés à l'alimentation (Ex : fiche avenir.)
- une réflexion - si l'institution refuse de revenir sur la hiérarchisation des vœux - sur une hiérarchisation des

propositions de réponses, ainsi que leurs délais.

Classes STS

63 % ont des classes « remplies comme d'habitude », 23 % « moins bien que d'habitude », 14 % « beaucoup moins d'élèves inscrits à ce jour ». Face à ces résultats, la prudence est de mise. Effectivement, nul doute qu'en posant cette question une fois la rentrée installée, les indicateurs n'auraient pas été les mêmes.

Classes CPGE

58 % ont des « classes remplies comme d'habitude », 22 % « moins bien que d'habitude », 20 % « beaucoup moins d'élèves inscrits à ce jour ». Habituellement, au 17 juillet, les listes sont établies faisant qu'élèves comme établissements, savent sur quoi s'engager à la réouverture des établissements, fin août.

Nombre de classes ont été complètement remplies du 27 au 31 août. Cela a entraîné une mobilisation des personnels habituellement affectés sur d'autres tâches dans le cadre d'une préparation de rentrée... Ce que nous ne pouvons que regretter.

Mais encore...

Règlement général sur la protection des données

18 % des personnels de direction disent en avoir entendu parler. 62 % n'ont pas eu d'information. 20 % demandent un accompagnement syndical renforcé sur ce sujet. □

médias

- Interview de Florence Delannoy, secrétaire générale adjointe, par *Libération* le 28 septembre, par *Marianne* le 1^{er} octobre et dans une dépêche *Vousnousils.fr* le 2 octobre.
- Expression de Xavier Yvart, SA de Bordeaux, et de Thierry Roul, SA de Poitiers, dans une dépêche *AEF* du 1^{er} octobre se faisant l'écho des réunions en académies organisées par la DGESCO avec les chefs d'établissement sur la réforme du lycée.
- Citations du SNPDEN et de Philippe Vincent le 2 octobre sur *20Minutes.fr* concernant le manque de moyens alloués aux établissements pour la mise en œuvre du dispositif « Devoirs faits ».
- Citation de Philippe Vincent et de Gérard Heinz, SA de Lyon, dans *Le Progrès* du 4 octobre sur l'inquiétude des chefs d'établissement quant aux modalités pratiques de mise en œuvre des réformes exprimée lors de l'assemblée générale académique du SNPDEN Lyon.

2

Parcoursup

- Citation du SNPDEN dans une dépêche *AEF* du 23 juin et du 25 juin et dans *La lettre de l'Éducation* du 2 juillet au sujet du délai de suspension de la phase estivale de réponses dans Parcoursup.
- Le 18 juillet, citation de Philippe Vincent dans un article du *Monde* sur les élèves sans affectation, et le 21 juillet par *Le NouvelObs.com* au sujet du fonctionnement de la nouvelle plateforme.
- Citation de Radouane M'Hamdi, secrétaire départemental du SNPDEN 93, dans un article du *Parisien.fr* du 24 août sur la nécessaire transparence des critères d'admission dans le supérieur.
- Passage de Pascal Charpentier, secrétaire national Commission Vie syndicale, sur *France Inter* le 27 août et interview par *BFM* le 19 septembre.
- Citation de Philippe Vincent sur *Le Monde.fr* du 1^{er} septembre au sujet des inscriptions en filières sélectives.
- Expression de Philippe Vincent et de Cyril Le Normand, SA d'Aix-Marseille, sur *Liberation.fr* du 4 septembre au sujet de la création de classes passerelles.
- Interview par *L'Étudiant Educpros* le 14 septembre de Pascal Bolloré, Florence Delannoy et Sébastien Volpöet, SA de Créteil, et le 18 septembre de Philippe Vincent.
- Citations de Philippe Vincent dans le *Cahier du Monde* du 20 septembre et dans l'édition du *Monde* du 24 septembre.
- Citation de Gwenaël Surel dans un article de *L'Étudiant EducPros.fr* le 21 septembre.
- Citations du SNPDEN le 20 septembre sur *L'Alsace.fr*, par l'*AFP* et *L'Express*, le 21 septembre par *Le Parisien.fr*, et le 25 septembre sur *Vousnousils.fr*, *Ouest-France.fr* et *La VoixduNord.fr*, suite aux annonces ministérielles d'ajustements de la plateforme en 2019 et à la demande du SNPDEN de revoir le calendrier.
- Citation de Philippe Vincent dans *La Lettre de l'Éducation* du 1^{er} octobre.

SNPDEN
21 RUE BÉRANGER
75003 PARIS
TÉL. : 01 49 96 66 66
FAX : 01 49 96 66 69
MEL : siege@snpden.net

Directeur de la Publication
PHILIPPE VINCENT
Rédacteur en chef
BRUNO BOBKIEWICZ
Rédacteur en chef adjoint
ABDEL-NASSER LAROUSSI-ROUBATE
Commission pédagogie:
LYSIANE GERVAIS
GWÉNAËL SUREL
Commission vie syndicale:
PASCAL CHARPENTIER
Commission métier:
JOËL LAMOISE
Commission carrière:
CHRISTEL BOURY
Relecture:
VALERIE FAURE/
LILIANE GARIN
Conception/Réalisation
JOHANNES MÜLLER
Crédit photographique :
SNPDEN
Publicité
ANAT REGIE
TÉL. : 01 43 123 815
Directrice de Publicité
MARIE UGHETTO
m.ughetto@anatregie.fr
Impression
IMPRIMERIE VOLUPRINT
ZA DES BRÉANDES
89000 PERRIGNY
TÉL. : 0386180600
DIRECTION - ISSN 1151-2911
COMMISSION PARITAIRE DE
PUBLICATIONS ET AGENCE
DE PRESSE 0314 S 08103
N° DE SIRET : 30448780400045
DIRECTION 261
MIS SOUS PRESSE
LE 19 OCTOBRE 2018

Les articles, hormis les textes d'orientation votés par les instances syndicales, sont de libres contributions au débat syndical qui ne sont pas nécessairement les positions arrêtées par le SNPDEN.

INDEX DES ANNONCEURS

ALISE	2
INDEX-EDUCATION	4-5
AXESS EDUCATION	9
MAIF	13
CREDIT MUTUEL	15
INPI	17
INDEX-EDUCATION	34-35
KOSMOS	40-41
INCB TURBOSELF	72

ENCART : FIRST VOYAGE
PORTABLE.ORG

Toute reproduction, représentation, traduction ou adaptation, qu'elle soit partielle ou intégrale, quel qu'en soit le procédé, le support ou le média, est strictement interdite sans autorisation écrite du SNPDEN, sauf dans les cas prévus par l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle.



3 Interdiction des portables dans les collèges

- Interview de Gérard Heinz, SA de Lyon, le 30 juillet par *RTL*.
- Expression de Philippe Vincent dans *Le Monde* du 1^{er} août sur la question des moyens pour la mise en œuvre de cette interdiction, passage sur *France 2* le 22 août et interview sur *France Info* le 23 août.
- Le 28 août, expression de Pierre-André Fournier, SA de Montpellier, sur *Midi Libre*.
- Le 29 août, sollicitation du SNPDEN par *Le Figaro Live*, et le 30 août, interview de Philippe Vincent par *ABC News*. Nouvelle interview de Philippe Vincent par *France Info* et également par le magazine « *Vies de famille* » le 3 septembre.
- Citation de Nicolas Bonnet, secrétaire départemental du SNPDEN 33, le 10 septembre dans le journal *Sud-Ouest*.
- Interview de Lysiane Gervais, de Marie-Alix Leherpeur, SA de Versailles, et de Philippe Sauzedde, SA d'Orléans-Tours, par *Le Monde* le 18 septembre sur l'application pratique de l'interdiction dans les établissements.
- Citation du SNPDEN et de son enquête de rentrée dans *Le Monde* du 29 septembre.

4 Budget 2019 et suppressions de postes

- Interview de Philippe Vincent par *France 2* le 10 septembre en réaction aux annonces de suppressions de postes dans la Fonction Publique.
- Citations le 17 septembre sur *Les Echos*, et *20Minutes.fr*, le 18 septembre sur *La Nouvelle République.fr*, et le 19 septembre interview par *France 3* au siège du syndicat au sujet des suppressions de postes à l'Éducation nationale en 2019.
- Interview de Pascal Bolloré le 17 septembre par *France Info* au sujet de l'annonce du ministre de développer les heures supplémentaires des enseignants.
- Passage de Bruno Bobkiewicz, secrétaire national Communication, sur *France 2* le 17 septembre.
- Présence de Didier Georges, membre du SNPDEN Créteil, dans l'émission « *L'info du vrai* » de *Canal+* le 17 septembre.
- Écho du communiqué du SNPDEN sur les suppressions de postes dans une dépêche AEF du 19 septembre et citation dans *La Lettre de l'Éducation* du 24 septembre.

Et aussi...

BTS Interview de Philippe Vincent par *L'Étudiant* le 10 septembre.

ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS Interview de Philippe Vincent par *Le Point* le 4 septembre, et de Florence Delannoy, par *France Info* et *BFM TV* le 27 septembre.

LANGUE RÉGIONALE Citation du SNPDEN dans *Corse-Matin* du 19 septembre, suite à la polémique autour de l'emploi du Corse au lycée de La Plaine.

PROTECTION DES DONNÉES NUMÉRIQUES Le 23 août, passage de Philippe Vincent sur *France Info* et interview de Florence Delannoy par le *Canard Enchaîné*.

RELATIONS PARENTS/ PROFESSEURS Interview de Christelle Kauffmann, SA de Toulouse, le 29 août par la *Dépêche du Midi*.

Mode d'emploi

Vous participez aux opérations de mobilité 2019. Les commissaires paritaires recueillent les dossiers de mutation et font des propositions pour la mise en œuvre d'un mouvement qui soit le plus fluide possible et qui satisfasse le plus grand nombre de vœux. Ainsi, pour que votre situation soit au mieux prise en compte, vous pouvez déposer votre dossier syndical en ligne à partir du 15 décembre 2018.

LE DOSSIER SYNDICAL EN LIGNE

- 1 Rends-toi sur le site : www.snpden.net
- 2 Identifie-toi : **menu en haut à droite**
- 3 Rends-toi page mutation, menu de gauche, rubrique « **mutation et promotion** »
- 4 Clique sur « **fiche syndicale 2019 de mutation** »

Tout ce que tu saisis est sauvegardé, et tu peux revenir sur le formulaire, le modifier comme tu le veux jusqu'à la fin du mois de février. Valide ton envoi seulement quand le fichier numérisé sera en ligne et ton dossier complet!

À JOINDRE

- 1 La copie de la fiche de vœu signée.
- 2 La copie des fiches du dossier envoyé par ton rectorat.
- 3 La copie de la synthèse de l'entretien professionnel le cas échéant.
- 4 Copie du CV.
- 5 Un double de tous les documents qui ont été transmis à la hiérarchie.
- 6 En cas de difficulté pour constituer le dossier, courriel à : siege@snpden.net

CALENDRIER DES COMMISSIONS PARITAIRES

18 décembre 2018 au plus tard	CAPA académiques
28 et 29 mars 2019	Mouvement des chefs d'établissement
4 et 5 juin 2019	Mouvement des adjoints et ajustement chefs
10 juillet 2019	3 ^e CAPN

Ouvrage paru

LA PAIE ÇA S'APPREND

Gilles Masson, Studyrama pro, Paris, 2018, 639 pages.



Sans craindre de se voir plongé dans un abîme de perplexité, on prend tous régulièrement le risque de lire nos bulletins de paye. Nos compétences communes se limitent généralement à vérifier les différences entre le mois présent et les précédents, et à cibler quelques lignes qui nous sont plus familières que d'autres.

Et je mets au défi quiconque (dont le métier ne relève pas de l'ingénierie salariale) de rendre compte de tous les éléments figurant sur un bulletin de salaire. De calculer par exemple le taux de compensation de la hausse de la CSG telle qu'elle a été indexée sur la feue cotisation de solidarité. Car il faut bien admettre que la technicité du sujet est plus que rebutante, et parviendrait même à annihiler la finalité même du bulletin de salaire si sibyllin qu'il ne paraît plus faire l'objet d'aucun contrôle.

Le livre de Gilles Masson peut contribuer à l'*empowerment* du salarié désarçonné. Si l'ouvrage cible surtout des professionnels du domaine, ses parties généralistes qui reviennent sur la législation du travail (temps de travail, congés, cotisations salariales et sociales, etc.) remettent la notion de paye dans son contexte historique, social et économique. Dans ses parties plus techniques, l'ouvrage fait également preuve de pédagogie, puisque des questionnaires de contrôles permettent une entrée ludique sur des problématiques parfois un peu arides.

Et si le livre est essentiellement tourné vers la paie telle qu'on peut la concevoir dans le secteur privé, il n'en demeure pas moins essentiel quant à la compréhension des principaux éléments structurants du salaire. Au fond, c'est là un des champs de l'ingénierie sociale qui nous sont à la fois si familiers et si étrangers.

Entre l'insondable mystère de la CSG augmentée mais compensée, le nécessaire mais complexe transfert primes points, et le prélèvement de l'ISR à la source, le bulletin de salaire devient le point d'émergence de choix sociaux, la matérialisation de choix de politiques publiques qui peuvent paraître sans lien les uns avec les autres, et qui pourtant nous concernent au premier plan. Apprendre à le déchiffrer et à en maîtriser les arcanes paraît donc être le premier pas vers une compréhension libre et éclairée des enjeux sociaux dont il témoigne.

Nos peines

Nous avons
appris,
avec peine,
le décès de :

Francis Caulier,
principal-adjoint honoraire
du collège de Steenvoorde
(académie de Lille)

Jacques Moulin,
proviseur honoraire
du lycée Andreossy,
Castelnaudary (académie
de Montpellier)

Martine Sattler,
proviseure du lycée Amélie
Zurcher de Wittelsheim
(académie de Strasbourg)

Nous nous associons
au deuil de leurs
familles.